

Assemblée Générale de la CCI Ille-et-Vilaine du 27 mars 2023

Délibération N° 45

Objet : Organisation du Service Entreprendre

Exposé des motifs :

Le pilotage de l'activité Entreprendre est un enjeu prioritaire et un Totem de la Mandature. Au regard des enjeux d'homogénéité de délivrance de l'offre sur tous les territoires, de pilotage des contrats et relations partenaires, de pilotage de la TFC et des enjeux de développement de ressources financières complémentaires, il est proposé de créer un poste de direction Entreprendre au sein de la direction appui.

Ce responsable d'activité Entreprendre (création, reprise, transmission) sera le manager des salariés travaillant pour la CCI et pour les plateformes dans l'ensemble de la CCI35 et au service des territoires.

Proposition :

Il est proposé de créer un poste de direction Entreprendre au sein de la direction APPUI.

Avis du Bureau :

Avis favorable du Bureau réuni le 13 mars 2023.

Délibération soumise au vote :

Quorum : 30
Exprimés : 30
Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 30

Le Secrétaire,



Jean-François Esnée

Cachet



CCI ILLE-ET-VILAINE
Direction Générale
2, Avenue de la Préfecture
CS 64204
35042 RENNES CEDEX
Tél.: 02 99 33 66 66

Le Président,



Jean-Philippe Crocq